

Creil - Saint-Maximin

# Les derniers défis de la zone commerciale

« **L** UN des plus importants pôles au nord de l'agglomération parisienne. » Qu'ils soient aménageurs, commerçants ou élus, ils saluent le développement de la zone commerciale de Creil Saint-Maximin dont dépendent aujourd'hui quatre mille salariés. Six ouvertures de magasins ou restaurants ont encore eu lieu l'an passé et cinq autres sont programmées. Trois grands projets sont en cours sur le site de 120 ha où il manque, de l'avis de tous, des enseignes spécialisées dans la décoration et l'équipement de la personne.

■ **Castorama déménagement et grossit.** La grande surface de bricolage va quitter son emplacement actuel de 4,3 ha pour rejoindre les terrains disponibles, en fond de zone, côté Saint-Maximin. Dans cette opération de transfert estimée à 17 millions d'euros, le géant va gagner en superficie, pour passer de 11 200 m<sup>2</sup> à 14 000 m<sup>2</sup>. Le passage en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) est prévu en mars et le permis de construire est en cours d'examen. Si le calendrier est respecté, l'ouverture est attendue en mars 2011. Un nouvel accès passant sous la D 1016 sera par ailleurs aménagé pour améliorer la desserte de ce secteur.

■ **Un centre commercial piétonnier.** La Rue-du-Shopping : le



Castorama va quitter son emplacement actuel et grandir. L'enseigne rejoindra des terrains, disponibles en fond de zone. (LP/A.M.)

nom annonce la couleur. « C'est un lieu où l'on pourra se promener sans reprendre la voiture », résume Jean-Michel Pacaud, dont la société, JMP Expansion, pilote le projet, chiffré à 31 millions d'euros. En lieu et place de Castorama, 10 000 m<sup>2</sup> de boutiques et 5 000 m<sup>2</sup> de bureaux seront bâtis autour d'une artère piétonnière. Le parking sonorisé (pour les opérations de pub) de 542 stationnements sera contigu. Le dossier doit être déposé en CDAC en avril pour un pas-

sage en juillet. Le permis de construire sera, quant à lui, déposé en mai. L'ouverture au public est programmée dans trois ans.

■ **Un deuxième projet dans un bâtiment écolo.** Le projet de 6 000 m<sup>2</sup> se situe à proximité du magasin de jardinage Botanic, du côté de Creil. Huit à dix boutiques trouveraient place au Forum 2, dans un bâtiment avec panneaux photovoltaïques et répondant à la norme haute qualité environnementale.

L'investissement est évalué à 10 millions d'euros.

■ **Le quarantième anniversaire fêté cette année.** A l'été 1969, la zone commerciale de Saint-Maximin ouvre au milieu des champs. Le cœur historique est constitué de la grande surface Gamma (ancêtre de Radar et de Cora) et de sa galerie marchande, ainsi que d'une poignée d'enseignes spécialisée dans la maison et le jardin. Des animations festives ainsi qu'une exposition de documents et photos d'époque sont envisagées en octobre.

■ **Une vitrine sur Internet.** La nouvelle formule du site saint-max.biz est en ligne depuis lundi. Créé il y a moins d'un an, cette vitrine Internet présente les commerces de la zone commerciale, annonce les dernières ouvertures, parle des emplois à pourvoir et signale les bons plans.

■ **La délinquance sous surveillance.** Par définition, le site attire les convoitises, du vol à la roulotte au braquage. Encore la semaine dernière, une tentative a, semble-t-il, été déjouée. L'an passé, 185 crimes et délits ont été constatés sur la zone par les gendarmes. Les militaires ont mis en place une vigilance renforcée en décembre, qui a porté ses fruits, puisque seuls six faits ayant été relevés le mois dernier.

CLAIRE GUÉDON

## L'ACTU'EN FLASH

### NOGENT-SUR-OISE

Les anciens élus « oubliés » des vœux

**C**LAUDE BRUNET, l'ancien maire de Nogent, est quelque peu fâché avec son successeur, Jean-François Dardenne. Si lui-même était naturellement convié à la cérémonie des vœux de la nouvelle municipalité, en qualité de conseiller municipal, d'autres n'ont pas eu cette chance. « Je déplore que d'anciens élus, comme par exemple Claude Podevin qui a passé vingt-cinq ans au service de la ville, n'aient pas été conviés, rôle Claude Brunet. Auparavant, j'invitais toujours les anciens conseillers, y compris d'opposition, aux vœux. » Claude Brunet délivre en revanche un satisfecit à Christian Grimbert, président de la CAC. « Je ne siège plus à la communauté de communes et il m'a pourtant invité aux vœux, je l'en ai remercié, indique Claude Brunet. Christian Grimbert n'oublie jamais ceux qui ont travaillé pour la collectivité, quelle que soit leur appartenance politique. Il est dommage que le maire de Nogent n'ait pas pris les mêmes résolutions. »

### CHAMBLY

Circulation difficile